

**PROGRAMME**

DES

**COURS**

DE

**L'ACADÉMIE DE GENÈVE**

ET

**DU GYMNASÉ**

CLASSIQUE ET INDUSTRIEL

PENDANT LES DEUX SEMESTRES DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE

**1871—1872**



**GENÈVE**

IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

—  
1871

## ACADÉMIE

Le semestre d'hiver commencera le lundi 16 octobre 1871, et durera jusqu'au samedi 23 mars 1872.

Le semestre d'été commencera le lundi 1<sup>er</sup> avril 1872, et durera jusqu'au samedi 30 juin.

Les premiers jours du semestre d'hiver seront consacrés aux examens arriérés et aux examens d'admission. Les examens annuels auront lieu dans le courant de juillet 1872.

*Le Bureau de l'Académie est composé de*

MM. E. WARTMANN, *Recteur.*

MUNIER, *Vice-Recteur.*

BRAILLARD, *Secrétaire.*

## GYMNASÉ

Le premier semestre commencera le lundi 14 août 1871.

Le premier jour sera consacré au complément des examens d'admission et aux examens arriérés.

L'enseignement sera interrompu pendant 3 semaines depuis le 24 septembre ; il recommencera le 15 octobre.

Les cours du premier semestre cesseront à partir du 10 janvier 1872.

Les examens semestriels auront lieu les 17, 18 et 19 janvier.

Les cours du second semestre commenceront le 22 janvier ; ils cesseront à partir du 12 juin inclusivement.

Les examens semestriels auront lieu les 19, 20, 21 et 22 juin.

On pourra faire à la même époque les examens d'admission pour l'année suivante.

# PROGRAMME

DES

## COURS

# DE L'ACADÉMIE DE GENÈVE

1871 - 1872

## Faculté de Théologie.

M. le Professeur MUNIER, doyen.  
M. le Professeur BOUVIER, secrétaire.

### SEMESTRE D'HIVER

*Hébreu.* — M. le Professeur MUNIER enseignera la grammaire hébraïque et interprétera philologiquement quelques fragments des Livres historiques de l'Ancien Testament. — Ce cours est destiné aux étudiants de la première année. — Quatre heures par semaine.

*Exégèse de l'Ancien Testament.* — Le même Professeur lira et interprétera le Livre des Psaumes avec une introduction sur la Poésie hébraïque. — Ce cours est destiné aux étudiants des trois volées supérieures. — Trois heures par semaine.

*Histoire ecclésiastique.* — M. le Professeur CHASTEL. — Introduction à l'Histoire du Christianisme. Le Christianisme dans les trois premiers siècles. — Trois heures par semaine.

*Exégèse du Nouveau Testament.* — M. le Professeur HUGUES ULTRAMARE lira et interprétera l'Évangile et les Épîtres de St. Jean. — Trois heures par semaine.

*Lecture et interprétation philologique du Nouveau Testament.* — Le même Professeur. — Épîtres catholiques. — Une heure par semaine.

*Controverse.* — M. le Professeur BOUVIER. — Introduction: histoire de la Controverse; sources de la doctrine catholique. 4<sup>re</sup> Partie: Exposition historique de la Doctrine, de la Consti-

tution, du Culte de l'Église romaine. — 2<sup>me</sup> Partie: Le Catholicisme et le Protestantisme en face de la Bible, de la Conscience, de la Société. — Trois heures par semaine.

*Histoire du peuple d'Israël*, depuis la fondation de la royauté jusqu'à la prise de Jérusalem par les Romains. — Le même Professeur. — Trois heures par semaine, à partir du mois de janvier.

*Théologie pratique*. — M. le Professeur COUGNARD. — Homilétique: Introduction. Théorie générale de la Prédication. — Deux heures par semaine.

*Exercices d'Homilétique*. — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Exercices de Prédication*, ou Sermons d'étude, récités devant un Jury de la Faculté. — Trois heures par semaine.

### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Hébreu*. — M. le Professeur MUNIER interprétera philologiquement quelques chapitres du Livre des Proverbes et les Psaumes les plus faciles. — Chaque quinzaine il emploiera une heure à enseigner les éléments du *Chaldéen*. — Ce cours est destiné aux étudiants de la première année. — Quatre heures par semaine.

*Langue arabe*. — Le même Professeur. — Deux heures par semaine. Ce cours est facultatif.

*Exégèse de l'Ancien Testament*. — Le même Professeur. — Continuation de son cours d'hiver. — Ce cours est destiné aux étudiants des trois années supérieures. — Trois heures par semaine.

*Histoire ecclésiastique*. — M. le Professeur CHASTEL. — Suite et fin du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Exégèse du Nouveau Testament*. — M. le Professeur HUGUES OLTRAMARE. — Histoire du Canon du Nouveau Testament. — Trois heures par semaine.

*Lecture et interprétation philologique du Nouveau Testament*. — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Apologétique*. — M. le Professeur BOUVIER. — Introduction: Histoire et méthodes diverses de l'Apologétique. La Vé-

rité. L'idée de Dieu. La Religion. — Trois heures par semaine.

*Morale chrétienne*. — M. le Professeur COUGNARD. — L'idéal humain devant l'Évangile. Principales questions relatives à la Morale individuelle. — Deux heures par semaine.

*Exercices d'Homilétique*. — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Encyclopédie et Méthodologie théologiques*. — M. le D<sup>r</sup> SEGOND. — Trois heures par semaine.

*Exercices de Prédication*, devant un Jury de la Faculté. — Trois heures par semaine.

## Faculté de Droit.

M. le Professeur HORNING, doyen.  
M. le Professeur LE FORT, secrétaire.

### SEMESTRE D'HIVER

*Droit civil*. — M. le Professeur BROCHER. — Théorie générale des obligations et contrats spéciaux, sauf le contrat de mariage. La société, le cautionnement et le nantissement (Code civil, livre III, titres 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13 et 15). — Cinq heures par semaine.

*Droit romain*. — M. le Professeur LE FORT. — Histoire du Droit Romain jusqu'à Justinien. Le Droit Romain dans l'Europe moderne. — Quatre heures par semaine.

*Droit pénal*. — M. le Professeur HORNING. — Histoire du Droit pénal et des doctrines pénales. — Partie générale du Droit pénal. — Trois heures par semaine.

*Économie politique*. — M. le Professeur DAMETH. — Distribution et consommation des richesses. Bibliographie économique. — Deux heures par semaine.

*Droit ecclésiastique*. — M. \*\*\*. — Histoire et critique. — Deux heures par semaine. — Ce cours est facultatif.

*Médecine légale*. — M. le D<sup>r</sup> DUCHOSAL. — Une heure par semaine.

*Exercices de Plaidoirie.* — Tous les quinze jours devant la Faculté <sup>1</sup>.

### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Droit civil.* — M. le Professeur BROCHER. — Suite et fin du cours d'hiver. — Cinq heures par semaine.

*Droit romain.* — M. le Professeur LE FORT. — Notions générales et condition des personnes. — Quatre heures par semaine.

*Droit pénal.* — M. le Professeur HORNING. — Suite et fin du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Droit commercial.* — M. \*\*\*. — Faillites et banqueroutes. — Trois heures par semaine.

*Économie politique.* — M. le Professeur DAMETH. — Suite des cours d'hiver.

*Droit ecclésiastique.* — M. \*\*\*. — Deux heures par semaine.

*Exercices de Plaidoirie.* — Comme pendant le semestre d'hiver.



## Faculté des Sciences et des Lettres.

M. le Professeur PLANTAMOUR, doyen.  
M. le Professeur VAUCHER, secrétaire.

### A) SECTION SCIENTIFIQUE

#### SEMESTRE D'HIVER

*Géométrie analytique.* — M. le Professeur G. OLTRAMARE. — Première année, deux heures par semaine.

<sup>1</sup> Ces exercices sont obligatoires pour les étudiants réguliers qui ne peuvent subir les examens avant d'avoir, dans chaque semestre, pris part à l'un de ces exercices.

*Algèbre.* — Le même Professeur. — Première année, deux heures par semaine.

*Calcul différentiel et intégral.* — Le même Professeur. — Seconde année, quatre heures par semaine.

*Astronomie élémentaire et Géographie physique.* — M. le Professeur PLANTAMOUR. — Lois du mouvement des corps célestes. — Mouvements de la terre : rotation autour de son axe et révolution autour du soleil ; phénomènes qui en résultent. Étude spéciale du globe terrestre et des phénomènes qui se passent à sa surface et dans l'atmosphère. — Description des différents corps appartenant au système solaire. — Première année, trois heures par semaine.

*Mécanique théorique et appliquée.* — M. CELLÉRIER, Licencié ès sciences. — Complément de la statique et de la dynamique. Mouvements curvilignes. Étude générale des machines. Principe des forces vives. Appareils d'horlogerie. Résistances passives. — Deux heures par semaine.

*Physique expérimentale.* — M. le Professeur WARTMANN. — Physique moléculaire. Acoustique. Électricité. Magnétisme. Calorique. — Première année, quatre heures par semaine.

*Physique.* — M. L. SORET, Licencié ès sciences. — Étude complémentaire de diverses parties de la physique. — Seconde année, deux heures par semaine.

*Chimie inorganique.* — M. le Professeur MARIGNAC. — Seconde année, quatre heures par semaine.

*Minéralogie.* — Le même Professeur. — Propriétés générales des minéraux. Cristallographie. Classification et description des espèces minérales. — Seconde année, deux heures par semaine, à partir du mois de janvier.

*Zoologie générale.* — M. le Professeur PICTET. — Première année, trois heures par semaine.

*Anatomie comparée.* — M. \*\*\*. — Organes de la nutrition. — Première et deuxième années, deux heures par semaine.

*Physiologie humaine.* — M. le Professeur MAYOR. — Seconde année, trois heures par semaine.

*Physiologie botanique.* — M. le Professeur THURY. — Seconde année, deux heures par semaine.

**SEMESTRE D'ÉTÉ**

*Géométrie analytique.* — M. le Professeur G. OLTRAMARE. — Première année, deux heures par semaine.

*Théorie générale des équations.* — Le même Professeur. — Seconde année, deux heures par semaine.

*Calcul différentiel et intégral.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Seconde année, trois heures par semaine.

*Astronomie élémentaire.* — M. le Professeur PLANTAMOUR. — Suite du cours d'hiver. Description physique du soleil, de la lune, des planètes et de leur satellites, des comètes. Étoiles fixes et nébuleuses. — Première année, trois heures par semaine.

*Astronomie théorique.* — Le même Professeur. — Des instruments astronomiques. Astronomie sphérique. Réfraction. Détermination de la grandeur et de la figure de la terre. Parallaxe. — Deuxième année, deux heures par semaine.

*Physique expérimentale.* — M. le Professeur WARTMANN. — Rayonnement calorifique. Optique et Météorologie optique. — Première année, quatre heures par semaine.

*Chimie organique.* M. le Professeur MARIAGNAC. — Seconde année, quatre heures par semaine.

*Géologie.* — M. le Professeur VOGT. — Seconde année, six heures par semaine.

*Excursions géologiques.* — Le même Professeur.

*Anatomie comparée.* — M. \*\*\*. — Organes de la reproduction. — Première et deuxième années, deux heures par semaine.

*Zoologie.* — M. \*\*\*. — Histoire naturelle des Annélides, des Échinodermes, des Cœlentérés et des Protozoaires. — Première et deuxième années, deux heures par semaine.

*Physiologie humaine.* — M. le Professeur MAYOR. — Suite du cours d'hiver. — Seconde année, trois heures par semaine.

*Organographie botanique.* — M. le Professeur THURY. — Première année, quatre heures par semaine.

*Classification botanique.* — M. le Docteur MULLER. — Histoire et description des principales familles phanérogames. — Seconde année, deux heures par semaine.

*Excursions botaniques.* — Le même.

**B) SECTION LITTÉRAIRE****SEMESTRE D'HIVER**

*Histoire de la Philosophie.* M. le Professeur AMIEL. — Histoire générale de la Philosophie depuis ses origines jusqu'à Kant. — Trois heures par semaine.

*Histoire sommaire de l'Éducation* et des institutions éducatives chez les principaux peuples civilisés. — Introduction au cours d'été. — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Exercices pratiques de Discussion.* — Le même Professeur. — Deux fois par mois.

*Littérature latine.* — M. le Professeur CHERBULIEZ. — Pharsale de Lucain, livre II. — Deux heures par semaine.

*Littérature grecque.* — Le même Professeur. — Les Danaïdes d'Eschyle. — Deux heures par semaine.

*Hébreu.* — M. le Professeur MUNIER. — Ce cours est facultatif.

*Littératures modernes comparées.* — M. Marc MONNIER. — Shakspeare, Calderon, Molière et Goethe, leurs pays et leurs temps. — Trois heures par semaine.

*Analyse littéraire et Débit oratoire.* — Le même. — Deux heures par semaine.

*Esthétique.* — M. le Professeur HUMBERT. — L'Art et l'artiste. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* — Le même Professeur. — Les Moralistes français. — Une heure par semaine.

*Économie politique.* — M. le Professeur DAMETH. — Exposition d'ensemble de la science économique. Production et distribution des richesses. — Première année, deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Distribution et consommation des richesses. Bibliographie économique. — Deuxième année, deux heures par semaine.

*Histoire générale.* — M. le Professeur VAUCHER. — Renaissance et Réformation. — Trois heures par semaine.

*Histoire nationale.* — M. A. ROGET. — Histoire de Genève

depuis les plus anciens temps jusqu'à la Réformation. — Deux heures par semaine.

*Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Histoire de la littérature allemande depuis les plus anciens temps jusqu'à Goëthe. — Ce cours, professé en allemand, est destiné aux étudiants de première et de seconde années. — Trois heures par semaine.

*Linguistique comparée.* — Le même Professeur. — But, objet et résultats généraux de la Philologie comparée. Histoire de cette science. Classification des langues. Eléments de la Phonétique et de l'Étymologie des langues indo-européennes. — Deux heures par semaine.

### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Philosophie de l'Éducation* ou Etudes sur la Pédagogie envisagée comme science et comme art. — M. le Professeur AMIEL. — Trois heures par semaine.

Coup d'œil sur l'*Histoire de la Philosophie au XIX<sup>me</sup> siècle.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Littérature latine.* — M. le Professeur CHERBULIEZ. — Histoires de Tacite, livre IV. — Deux heures par semaine.

*Littérature grecque.* — Le même Professeur. — Le Protogore de Platon. — Deux heures par semaine.

*Hébreu.* — M. le Professeur MUNIER. — Ce cours est facultatif.

*Langue arabe.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine. — Ce cours est facultatif.

*Littératures modernes comparées.* — M. MONNIER. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Analyse littéraire et Débit oratoire.* — Le même. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Esthétique.* — M. le Professeur HUMBERT. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Economie politique.* — M. le Professeur DAMETH. — Suite du cours d'hiver. — Première année, deux heures par semaine.

*Economie politique.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Seconde année, deux heures par semaine.

*Histoire générale.* — M. le Professeur VAUCHER. — Histoire de la civilisation en Angleterre et en France pendant le XVII<sup>me</sup> et le XVIII<sup>me</sup> siècles. — Trois heures par semaine.

*Histoire nationale.* — M. A. ROGET. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Suite du cours d'hiver. — Première et seconde années, trois heures par semaine.

*Linguistique comparée.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

### COURS FACULTATIFS ET GRATUITS

#### SEMESTRE D'HIVER

*Mécanique.* — M. E. de MORSIER, ingénieur. — Application de la vapeur à la propulsion des navires et des locomotives. — Une heure par semaine.

*Mathématiques.* — M. BERTRAND, D<sup>r</sup> en Phil. — Géométrie de position. — Deux heures par semaine.

*Archéologie.* — M. Edouard NAVILLE, Licencié ès Lettres. — Etude sur l'Égypte ancienne, son histoire, sa langue, sa littérature et sa civilisation. — Une heure par semaine, à partir de janvier.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Mathématiques.* — M. BERTRAND, D<sup>r</sup> en Phil. — Théorie générale des fonctions d'une variable. — Deux heures par semaine.



## PROGRAMMES PARTIELS

### DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES

#### 1. Baccalauréat ès sciences.

(1<sup>re</sup> année, commune aux deux sections.)

		Nombre d'heures par semaines.	
		HIVER.	ÉTÉ.
MM. OLTRAMARE,	Géométrie analytique,	2	2
id.	Algèbre,	2	»
PLANTAMOUR,	Astronomie et Géogr. phys.	3	3
WARTMANN,	Physique,	4	4
THURY,	Botanique,	»	4
PICTET,	Zoologie,	3	»
***	Zoologie,	»	2
***	Anatomie comparée,	2	2
AMIEL,	Histoire de la Philosophie,	3	1
		19	18

#### 2. Baccalauréat ès sciences mathématiques. (2<sup>me</sup> année.)

MM. OLTRAMARE,	Calcul différentiel et intégral,	4	3
id.	Géométrie descriptive,	»	2
PLANTAMOUR,	Astronomie théorique,	»	2
SORET,	Physique,	2	»
MARIGNAC,	Chimie inorganique,	4	»
VOGT,	Géologie,	»	6
THURY,	Botanique,	2	»
CELLÉRIER,	Mécanique,	2	»
		14	13

#### 3. Baccalauréat ès sciences physiques et naturelles. (2<sup>me</sup> année.)

MM. SORET,	Physique,	2	»
MARIGNAC,	Chimie,	4	4
id.	Minéralogie,	2	»
VOGT,	Géologie,	»	6
THURY,	Botanique,	2	»
MULLER,	Classification botanique,	»	2
***	Zoologie,	»	2
***	Anatomie comparée,	2	2
MAYOR,	Physiologie,	3	3
		15	19

#### 4. Programme mixte pour l'admission en Droit et en Théologie.

(1<sup>re</sup> année.)

		Nombre d'heures par semaines.	
		HIVER.	ÉTÉ.
MM. PLANTAMOUR,	Astron. et Géogr. phys.	3	3
WARTMANN,	Physique,	4	4
PICTET,	Anatomie comparée,	2	»
THURY,	Botanique,	»	4
AMIEL,	Histoire de la Philosophie,	3	1
HUMBERT,	Esthétique et Littérature,	3	3
CHERBULIEZ,	Littératures anciennes,	4	4
VAUCHER,	Histoire générale,	3	3
KRAUSS,	Littérature allemande,	3	3
		25	25

(2<sup>me</sup> année.)

MM. MARIGNAC,	Chimie,	4	»
MAYOR,	Physiologie,	3	3
VOGT,	Géologie,	»	6
AMIEL,	Philosophie,	3	1
MONNIER,	Littératures modernes,	3	3
CHERBULIEZ,	Littératures anciennes,	4	4
DAMETH,	Economie polit. (Not. gén.)	2	2
ROGET,	Histoire nationale,	2	2
KRAUSS,	Littérature allemande,	3	3
		24	24

#### 5. Faculté des Lettres.

MM. AMIEL,	Histoire de la philosophie,	3	1
id.	Pédagogie,	1	3
CHERBULIEZ,	Littératures anciennes,	4	4
MONNIER,	Littératures modernes,	3	3
HUMBERT,	Esthétique et Littérature,	3	3
DAMETH,	Economie politique,	4	4
VAUCHER,	Histoire générale,	3	3
ROGET,	Histoire nationale,	2	2
KRAUSS,	Littérature allemande,	3	3
id.	Linguistique comparée,	2	2
		28	28

# EXTRAIT

DES DISPOSITIONS DE LA LOI ET DU RÈGLEMENT

SUR L'ACADÉMIE

CONCERNANT

## 1<sup>o</sup> *Les Examens.*

Les Examens se divisent en examens d'admission, examens annuels de promotion et examens de grades (Règl., art. 11).

Les examens d'admission ont lieu à l'ouverture de l'année académique (Règlement, art. 15).

Les examens de promotion ne peuvent être subis que par les étudiants qui ont suivi régulièrement les cours ordinaires des Professeurs, ou les cours particuliers donnés conformément aux programmes (Loi, art. 85; Règlement, art. 16).

Dans la Faculté de Théologie et dans celle des Sciences et des Lettres, les étudiants doivent, en outre, pour être admis à subir les examens de promotion, avoir répondu d'une manière satisfaisante à des interrogations trimestrielles faites devant la Faculté (Règlement, art. 16).

Les étudiants de première année de la Faculté des Sciences et des Lettres, qui ont suivi régulièrement les cours conformément à l'article précédent, peuvent être également promus dans la seconde année, en subissant un examen sur la totalité de l'enseignement scientifique ou de l'enseignement littéraire de l'année dans laquelle ils sont immatriculés (Règl., art. 22).

L'examen oral du baccalauréat ès sciences peut être scindé en deux parties, dont le champ est déterminé par les programmes détaillés. Les étudiants et les externes, qui auront suivi

régulièrement les cours conformément aux prescriptions de l'article 16, peuvent subir un examen séparé sur chacune des deux parties, à deux époques différentes (Règlement, art. 30).

## 2<sup>o</sup> *Les Inscriptions des Étudiants et des Externes.*

À l'ouverture de chaque semestre, les étudiants doivent prendre leur feuille d'immatriculation et une inscription pour chacun des cours qu'ils se proposent de suivre (Loi, art. 86).

Les personnes qui désirent suivre des cours en qualité d'externes, doivent prendre une inscription pour chacun de ces cours (Loi, art. 89).

Les feuilles d'immatriculation des étudiants et les cartes d'entrée des externes sont délivrées par le Recteur, sur la présentation d'un reçu constatant que les rétributions ont été acquittées.

Au commencement de chaque semestre, le Bureau fixe le délai dans lequel les étudiants et les externes doivent se faire immatriculer ou prendre leurs inscriptions, et celui dans lequel les demandes en exemption des rétributions académiques doivent être présentées.

Ces délais expirés, le Bureau adresse au Département une liste des étudiants et des externes régulièrement inscrits. De nouvelles inscriptions ne peuvent être prises ultérieurement qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Bureau (Règlement, art. 9).

## 3<sup>o</sup> *Les Rétributions.*

Les étudiants immatriculés dans l'Académie paient à l'État un droit annuel de 100 francs (Loi, art. 113).

Ce droit est payé par moitié à l'ouverture de chaque semestre (Règlement, art. 43).

Les étudiants qui entrent à l'Académie, sans avoir été élèves du Gymnase, paient un droit d'entrée unique de 30 francs (Loi, art. 115).

Les externes paient pour chaque inscription à un cours ordinaire une rétribution semestrielle de 20 francs (Loi,



art. 114). Pour les cours de moins de 30 leçons la rétribution est de 10 francs.

Toutefois la rétribution est réduite de moitié :

1<sup>o</sup> Pour les externes *nationaux*, sortis régulièrement du collège industriel et commercial de Genève;

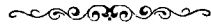
2<sup>o</sup> Pour ceux qui sont sortis d'un établissement public analogue d'instruction secondaire d'un des Cantons suisses, avec un certificat constatant qu'ils ont fait des études régulières.

Les rétributions des élèves, ainsi que les droits académiques, sont perçus par le Bedeau de l'Académie, sous l'inspection du Recteur.

#### 4<sup>o</sup> Les Conditions d'Admission.

Les jeunes gens qui se proposent de subir des examens d'admission pour devenir étudiants dans l'une des années d'études, doivent s'inscrire au Bureau de l'Académie, avant le 15 octobre. Le champ des examens exigés est fixé par des programmes détaillés, arrêtés au mois de mars 1868, et dont on peut prendre connaissance au Bureau de l'Académie.

Les jeunes gens qui, pour être dispensés de tout ou partie des examens d'admission, désirent faire valoir des examens antérieurement subis à l'Académie ou au Gymnase, ou des certificats d'études et des diplômes délivrés par des Académies ou des Universités étrangères, ainsi que ceux qui désirent invoquer l'exception prévue dans l'article 88 de la Loi pour entrer en Théologie ou en Droit, doivent s'inscrire à cet effet au Bureau de l'Académie et y déposer, s'il y a lieu, leurs demandes et les papiers à l'appui, avant le 15 octobre.



## PRIX ACADÉMIQUES

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

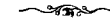
#### PRIX DES SCIENCES THÉOLOGIQUES

*Prix unique de douze cents francs.*

Avec l'aide de quelques donateurs, la Compagnie des Pasteurs et Professeurs en Théologie a décidé d'ouvrir un concours sur une question spéciale, dont le texte est déposé au secrétariat de la Compagnie.

Les mémoires devront être envoyés au Doyen de la Faculté de Théologie à Genève, avant le 30 juin 1874. Le prix sera décerné, s'il y a lieu, le 31 décembre de la même année.

Sont admis à concourir tous les ecclésiastiques et les licenciés en théologie ayant étudié au moins trois ans dans la Faculté de Théologie de Genève.



### FACULTÉ DE DROIT

#### PRIX BELLOT

Sont admis à concourir les docteurs ou licenciés en droit, genevois ou étrangers, auxquels l'Académie a conféré leur grade dans les six années précédant l'époque de clôture du concours.

Le choix du sujet, qui doit être emprunté au Droit ou à l'Economie politique, est laissé au libre choix des aspirants. Quelques questions ont été déposées au Bureau de l'Académie par MM. les Professeurs de la Faculté, à titre de spécimen. Il en sera donné connaissance à ceux qui le désireront.

Les dissertations ou mémoires, imprimés ou manuscrits, destinés au concours, devront être remis au Doyen de la Faculté, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1871.

Le prix qui sera décerné, s'il y a lieu, le 31 décembre 1871 est de *cinq cents francs*.

On peut prendre connaissance du règlement plus détaillé de ce prix, auprès du secrétaire de la Faculté.



## FACULTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES

### A) SECTION SCIENTIFIQUE

#### PRIX DAVY

Ce prix, auquel peuvent concourir tous les élèves sortis de la Faculté des Sciences de l'Académie de Genève depuis six ans au plus, sera adjugé au meilleur mémoire sur une question de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Les mémoires devront être adressés au Doyen de la Faculté des Sciences, avant le 1<sup>er</sup> mai 1872. Le prix sera de la valeur de *cinq cents francs*.

Quoique le choix des sujets à traiter soit entièrement laissé aux concurrents, MM. les Professeurs de la Faculté des Sciences ont déposé quelques questions au Bureau de l'Académie. Il en sera donné connaissance à ceux qui le désireront.

#### PRIX DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS

Sans qu'il soit rien changé au programme du concours précédent, la Section scientifique de la Faculté des Sciences et des Lettres décernera, le 31 décembre 1871, un ou plusieurs prix aux auteurs des mémoires qui en seront jugés dignes, sur des sujets relatifs à l'une des sciences indiquées dans le programme du PRIX DAVY. Le choix des sujets est laissé aux concurrents.

Les mémoires devront être adressés au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> novembre 1871.

Sont admis au concours les élèves réguliers de la Faculté des Sciences et des Lettres, ceux de la section scientifique de cette Faculté, et les externes qui suivent au moins trois cours de sciences.

Les récompenses accordées seront prises sur le compte de la fondation Davy.



## B) SECTION LITTÉRAIRE

### PRIX FONDÉS PAR HENRI DISDIER

#### 1. PRIX DE PHILOSOPHIE

(Dit Prix Humbert.)

L'Académie décernera, le 31 décembre 1871, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Étude critique sur les travaux philosophiques de Victor Cousin.*

Elle décernera, le 31 décembre 1873, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*La morale d'Aristote.*

#### 2. PRIX D'HISTOIRE

(Dit Prix Ador.)

L'Académie décernera, le 31 décembre 1871, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Histoire politique des origines et de la formation de l'Union américaine.*

Elle décernera, le 31 décembre 1873, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Étude sur les procédés et les doctrines historiques d'Augustin Thierry.*

#### 3. PRIX DE PHILOSOPHIE MORALE

(Dit Prix Disdier.)

L'Académie décernera, le 31 décembre 1872, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Exposé critique des controverses actuelles sur la question de la liberté morale.*

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX TROIS PRIX

ART. 1<sup>er</sup>. Sont admis à concourir :

1<sup>o</sup> Les citoyens genevois âgés de moins de 27 ans, sauf pour le prix Disdier, pour lequel la limite d'âge est reculée jusqu'à 30 ans.

2<sup>o</sup> Les Suisses des autres cantons et les étrangers dans les mêmes conditions d'âge, qui ont suivi pendant un an, au moins, les cours de l'Académie de Genève.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du concours.

ART. 2. Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. Les mémoires destinés au concours du prix Disdier doivent être transmis à M. le Recteur de l'Académie avant le 15 juin 1872. — Les mémoires destinés aux concours de l'année suivante doivent lui être remis avant le 15 juin 1873.

Ils porteront une devise qui sera reproduite *sur* un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. Les mémoires couronnés sont déposés à la Bibliothèque publique. Les auteurs conservent la propriété de leur œuvre et ont, par conséquent, le droit d'en prendre copie.

### PRIX DE LITTÉRATURE

(Fondé par M. Ch. Hentsch.)

La section littéraire de la Faculté des Sciences et des Lettres décernera le 31 décembre 1871 un prix de Littérature.

Sont admis à concourir, parmi les élèves qui ont achevé en juillet 1870 leur première ou leur seconde année d'études générales, les étudiants réguliers de la Faculté des Sciences et des Lettres et les externes qui ont suivi deux cours au moins dans la section littéraire de cette Faculté.

Le sujet est laissé au choix des aspirants.

Le prix est de cent francs.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Sciences et des lettres, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1871.



## GYMNASE

M. le Professeur \*\*\*, doyen.  
M. le Professeur KRAUSS, secrétaire.

### I. SECTION CLASSIQUE

#### PREMIÈRE ANNÉE

##### PREMIER SEMESTRE

*Grec et Littérature grecque.* — M. le Professeur BÉTANT. — Homère, Iliade XXI et XXII. — Xénophon, Helléniques, livre 4<sup>me</sup>. — Thèmes grecs. — Antiquités grecques. — Cinq heures par semaine.

*Latin et Littérature latine.* — M. le Professeur TAVAN. — Plaute, les Captifs. — Suétone, vie de César. — Lettres de Pline le jeune (lecture cursive). — Antiquités romaines. — Composition latine. — Récitation de morceaux de prose latine. — Cinq heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le professeur BRAILLARD. — Genres littéraires. Formation de la langue française. — Exercices de composition et de récitation. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Prof. KRAUSS. — Cours supérieur de grammaire, accompagné d'exercices pratiques (Grammaire Krauss et Revaclier, 3<sup>me</sup> partie: la syntaxe). — Interprétation de morceaux choisis (Lüben et Nacke, Lesebuch, 6<sup>me</sup> vol.). — Récitation de poésies (Keller, Mustersammlung). — Prosodie. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Histoire du moyen âge depuis l'an 476. — Trois heures par semaine.

*Géographie.* — Le même Professeur. — *Géographie physique* : Mers, vents, fleuves et lacs. Climatologie et Orographie. — *Géographie politique* : Ethnographie, loi de la population ; colonies, état politique des divers pays du monde. — Une heure par semaine.

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — *Algèbre.* Résolution des équations du premier degré à une ou à plusieurs inconnues. — Trois heures par semaine.

*Géométrie.* Suite du champ de géométrie parcouru au Collège. — 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> livres de Legendre et Blanchet. — Deux heures par semaine.

*Introduction aux Sciences naturelles.* — M. PRIVAT. — *Zoologie.* — Notions générales sur l'organisation des animaux. Eléments de physiologie. But et bases de la classification des êtres organisés. Division du règne animal en embranchements, et des vertébrés en classes. Généralités sur les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les batraciens et les poissons. — Une heure par semaine.

#### SECOND SEMESTRE

*Grec et Littérature grecque.* — M. le professeur BÉTANT. — Sophocle, Electre. — Plutarque, vie d'Aratus. — Thèmes grecs. — Antiquités grecques. — Cinq heures par semaine.

*Latin et Littérature latine.* — M. le Professeur TAVAN. — Horace, Odes. — Cicéron, Tusculanes, livre 5<sup>me</sup>. — Térence, Phormion (lecture cursive). — Antiquités romaines. — Composition latine. — Récitation de vers d'Horace. — Cinq heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Suite du cours du premier semestre. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Suite du cours du premier semestre. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Suite de l'histoire du moyen âge et commencement de l'histoire moderne jusqu'à la fin du seizième siècle. — Trois heures par semaine.

*Géographie.* — M. le Professeur CHAIX. — Suite du cours du premier semestre. — Une heure par semaine.

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — *Algèbre.* Carré et racine carrée des expressions algébriques : résolution des équations du second degré. Progressions, logarithmes, intérêts composés. — Trois heures par semaine.

*Géométrie.* — Le plan et la ligne droite dans l'espace ; les polyèdres (5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> livres de Legendre et Blanchet). — Deux heures par semaine.

*Introduction aux Sciences naturelles.* — M. PRIVAT. — *Botanique.* Eléments d'organographie et de physiologie. — Division du règne végétal en embranchements et en classes. — Revue rapide des principales familles de nos environs. — Une heure par semaine.

## SECONDE ANNÉE

#### PREMIER SEMESTRE .

*Grec et Littérature grecque.* — M. le Professeur BÉTANT. — Sophocle, OEdipe à Colone. — Platon, Apologie de Socrate. — Histoire abrégée de la littérature grecque. — Quatre heures par semaine.

*Latin et Littérature latine.* — M. le Professeur TAVAN. — Juvénal, Satires 8<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup>. — Tacite, Histoires, livre 2<sup>me</sup>. — Antiquités romaines. — Littérature latine. — Composition latine. — Cinq heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Histoire de la littérature française. — Exercices de composition et de récitation. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Prof. KRAUSS. — Histoire abrégée de la littérature allemande (*en allemand*). — Lecture de morceaux choisis des meilleurs auteurs (Lüben et Nacke, 6<sup>me</sup> vol.). — Traductions du français en allemand (Chrestomathie Vinet, 2<sup>me</sup> vol.). — Dictées sur des sujets divers, servant de textes pour des exercices de conversation. — Récitation de poésies (Keller, *Mustersammlung*). — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Suite du cours d'histoire moderne jusqu'à l'ouverture des Etats généraux. — Trois heures par semaine.

*Introduction à la Philosophie.* — M. VERCHÈRE. — Eléments de Psychologie et de Logique, d'après le programme du baccalauréat ès lettres. — Deux heures par semaine.

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — *Algebre.* Complément de la résolution des équations du second degré à une ou à plusieurs inconnues; propriétés des trinomes du second degré; questions de maxima et de minima dépendant des équations du second degré. — Combinaisons. Loi du binôme de Newton. — *Trigonométrie rectiligne.* — Trois heures par semaine.

*Géométrie.* — Le même Professeur. — Le plan et la ligne droite dans l'espace, les polyèdres, la sphère (5<sup>me</sup>, 6<sup>me</sup> et 7<sup>me</sup> livres de Legendre et Blanchet). — Deux heures par semaine.

*Introduction aux Sciences naturelles.* — M. PRIVAT. — *Botanique.* — Etude générale des classes et des familles les plus importantes du règne végétal et du règne animal, principalement en vue des éléments de géologie. — *Minéralogie et Géologie.* Notions élémentaires sur les minéraux les plus répandus. — Définition et classification des principales roches. — Forme et dimensions de notre globe. — Nature et épaisseur probables de son écorce solide; classification générale des terrains qui la constituent. — Esquisse de l'histoire du globe, de l'apparition et de la succession des êtres organisés. — Deux heures par semaine.

#### SECOND SEMESTRE

*Grec et Littérature grecque.* — M. le Professeur BÉTANT. — Eschyle, les Perses. — Thucydide, livre VII. — Histoire abrégée de la littérature grecque. — Quatre heures par semaine.

*Latin et Littérature latine.* — M. le Professeur TAVAN. — Horace, Satires. — Cicéron, de Oratore, livre 1<sup>er</sup>. — Sénèque, Médée (lecture cursive). — Littérature latine. — Composition latine. — Cinq heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Suite du cours du premier semestre. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Prof. KRAUSS. — Suite du cours du premier semestre. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Suite du cours d'histoire moderne jusqu'à 1830. — Trois heures par semaine.

*Introduction à la Philosophie.* — M. VERCHÈRE. — Suite du cours du premier semestre. — Deux heures par semaine.

*Eléments de Mécanique.* — M. le Professeur DECRUE. — Lois du mouvement. Étude des forces; pesanteur. — Conditions d'équilibre des forces appliquées au levier, au tour, au plan incliné et à quelques variétés ou combinaisons de ces machines. — Propriétés principales des fluides. Presse hydraulique, baromètre, pompes, etc. — Trois heures par semaine pendant le premier trimestre et cinq heures pendant le second.

*Géométrie.* — Le même Professeur. — Mesure du volume et de la surface du cylindre, du cône et de la sphère (8<sup>me</sup> livre de Legendre et Blanchet). — *Topographie et arpentage.* — Deux heures par semaine.

*Introduction aux Sciences physiques.* — M. le Professeur WARTMANN. — *Acoustique.* Des sons et de leurs qualités: revue des instruments de musique. — *Optique.* Réflexion et réfraction de la lumière. — De l'œil et de la vision. — Instruments d'optique les plus importants. — *Calorique.* Dilatation; thermomètres; changements d'état; conductibilité; machines à vapeur. — *Electricité.* Propriétés de l'électricité à l'état de tension et à l'état de courant; machine électrique; bouteille de Leyde; paratonnerre; pile voltaïque; boussole.

*Chimie.* Corps simples et corps composés. De l'affinité et des causes qui la modifient. Nomenclature chimique. Lois des combinaisons. Etude des principaux corps simples et de leurs combinaisons usuelles. — Deux heures par semaine.

## II. SECTION INDUSTRIELLE

### PREMIÈRE ANNÉE

#### PREMIER SEMESTRE

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — Mêmes cours que pour la section classique. — Cinq heures par semaine.

*Exercices de Mathématiques.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Prof. KRAUSS. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Même cours que pour la section classique. — Trois heures par semaine.

*Géographie physique et politique, Ethnographie.* — Le même Professeur. — Même cours que pour la section classique. — Une heure par semaine.

*Economie politique.* — M. VERCHÈRE. — Révision des premières parties de l'Economie politique. — Etude de la distribution et de la consommation des richesses. — Une heure par semaine.

*Introduction aux Sciences naturelles.* — M. PRIVAT. — Même cours que pour la section classique. — Une heure par semaine.

*Dessin.* — M. MAGNIN. — Dessin linéaire et dessin d'ornements. — Quatre heures par semaine.

#### SECOND SEMESTRE

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — Mêmes cours que pour la section classique. — Cinq heures par semaine.

*Exercices de Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Même cours que pour la section classique. — Trois heures par semaine.

*Géographie.* — Le même Professeur. — Même cours que pour la section classique. — Une heure par semaine.

*Economie politique.* — M. VERCHÈRE. — Suite du cours du premier semestre. — Une heure par semaine.

*Introduction aux Sciences naturelles.* — M. PRIVAT. — Même cours que pour la section classique. — Une heure par semaine.

*Introduction aux Sciences physiques.* — M. le Professeur WARTMANN. — Même cours que pour la section classique de la seconde année. — Deux heures par semaine.

*Dessin.* — M. MAGNIN. — Dessin linéaire et dessin d'ornements. — Quatre heures par semaine.

### SECONDE ANNÉE

#### PREMIER SEMESTRE

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — Mêmes cours que pour la section classique. — Cinq heures par semaine.

*Exercices de Mathématiques.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Prof. KRAUSS. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Même cours que pour la section classique. — Trois heures par semaine.

*Introduction à la Philosophie.* — M. VERCHÈRE. — Même cours que pour la section classique. — Deux heures par semaine.

*Introduction aux Sciences naturelles.* — M. PRIVAT. — Même cours que pour la section classique. — Deux heures par semaine.

*Dessin.* — M. MAGNIN. — Dessin d'architecture et de machines. — Quatre heures par semaine.

#### SECOND SEMESTRE

*Mathématiques.* — M. le Professeur DECRUE. — Mêmes cours que pour la section classique. — Trois heures par semaine pendant le premier trimestre et cinq heures pendant le second.

*Exercices de Mathématiques.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine pendant le premier trimestre seulement.

*Littérature française.* — M. le Professeur BRAILLARD. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Allemand et Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Histoire.* — M. le Professeur CHAIX. — Même cours que pour la section classique. — Trois heures par semaine.

*Introduction à la Philosophie.* — M. VERCHÈRE. — Même cours que pour la section classique. — Quatre heures par semaine.

*Introduction aux Sciences physiques.* — M. le Professeur WARTMANN. — Même cours que pour la section classique. — Deux heures par semaine.

*Dessin.* — M. MAGNIN. — Suite de l'enseignement du premier semestre. — Quatre heures par semaine.

## EXTRAIT

DES DISPOSITIONS DE LA LOI ET DU RÈGLEMENT

SUR LE GYMNASE

CONCERNANT

### 1° *Les Inscriptions des Étudiants et des Externes.*

A l'ouverture de chaque semestre, les étudiants doivent prendre leur feuille d'immatriculation, et les externes leur carte d'inscription pour chacun des cours qu'ils se proposent de suivre.

Ils doivent pour cela acquitter auprès du Bedeau de l'Académie les rétributions fixées par la loi (Règlement, art. 13).

Les feuilles d'immatriculation des étudiants et les cartes d'entrée des externes sont délivrées par le Doyen sur la présentation d'un reçu constatant que les rétributions ont été acquittées.

Au commencement de chaque semestre, le Doyen fixe le délai dans lequel les étudiants et les externes doivent se faire immatriculer ou prendre leurs inscriptions, et celui dans lequel les demandes en exemption des rétributions doivent être présentées.

Ces délais expirés, de nouvelles inscriptions ne peuvent être prises ultérieurement qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Doyen (Règlement, art. 14).

### 2° *Les Rétributions.*

Le taux des rétributions des étudiants réguliers est fixé à 90 fr. par an. Ce droit se paie par moitié à l'ouverture de chaque semestre (Loi, art. 111).

Les rétributions semestrielles payées par les externes sont fixées comme suit :

10 fr. pour les cours d'une seule leçon par semaine, ou de deux leçons pendant une partie du semestre seulement ;

15 fr. pour les cours de deux à trois leçons par semaine, pendant tout le semestre;

20 fr. pour les cours de quatre ou de cinq leçons par semaine.

Les rétributions mentionnées ci-dessus se paient d'avance, au commencement de chaque semestre (Règlement, art. 28).

L'externe qui, dans un semestre, est appelé à payer plus qu'un étudiant régulier, savoir plus de 45 fr., sans suivre plus de leçons, a droit à une diminution de la moitié de la somme qu'il devrait payer de plus qu'un étudiant régulier (Règlement, art. 36).

Les réguliers et les externes qui quittent le Gymnase avant la fin d'un semestre, n'ont droit à la restitution d'aucune partie des rétributions (Règlement, art. 31).

### 3° *Les Conditions d'admission.*

Sont admis comme étudiants réguliers dans la section classique du Gymnase, tous les élèves sortis du Collège classique de Genève, avec un certificat d'études, et tous ceux qui, dans un examen d'admission, prouvent qu'ils ont les connaissances équivalentes (Loi, art. 5).

Sont admis comme étudiants réguliers dans la section industrielle et commerciale du Gymnase, les élèves sortis de l'un ou de l'autre des Collèges de Genève avec un certificat d'études, et tous ceux qui, dans un examen d'admission, prouvent qu'ils ont des connaissances suffisantes (Loi, art. 6).

Il peut être tenu compte aux candidats des certificats délivrés par des établissements d'instruction publique étrangers au Canton.

Les examens d'admission ont lieu à deux époques différentes, savoir : à la suite des examens du second semestre et à l'ouverture des cours (Règlement, art. 10).

Les cours du Gymnase peuvent être suivis par des externes qui sont astreints aux mêmes devoirs que les étudiants réguliers, à moins qu'ils n'en soient dispensés par le Département de l'Instruction publique.

Les externes ne sont soumis à aucun examen d'admission (Loi, art. 4).

## AVIS

Les étudiants réguliers et les externes qui désirent profiter des ressources que présentent les établissements auxiliaires d'instruction publique, sont prévenus :

1° Que la Bibliothèque est ouverte :

La salle de lecture, tous les jours, de 11 heures à 4 heures;

La salle de distribution, tous les jours, de 12 1/2 à 2 heures.

2° Que le Jardin botanique est ouvert tous les jours.

3° Que le Musée Académique est ouvert au public le jeudi de 1 à 3 heures et le dimanche de midi à 2 heures, ainsi qu'à d'autres jours et heures pour les étudiants réguliers et les externes qui suivent les cours de zoologie et d'anatomie comparée.

4° Que l'Observatoire est ouvert le premier jeudi de chaque mois, de 4 à 5 heures. En cas de très-mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain.

5° Que le Musée Industriel, à l'Athénée, est ouvert le jeudi et le dimanche, de 1 à 3 heures.

---

Genève, le 30 juin 1871.

AU NOM DE L'ACADÉMIE :

E. WARTMANN, *Recteur.*

Le Département de l'Instruction publique approuve les programmes de l'Académie et du Gymnase pour l'année 1871-1872.

CARTERET,

*Conseiller d'État.*